



Demarche pour un transfert de foyer

Par **fabou_old**, le **17/11/2007** à **14:00**

Bonjour,

La fille d'un de mes amis a été placée en foyer, suite a des complications familiales. il y a quelque jours le jugement n'a toujours pas rendu la garde au père qui est pourtant en pleine possession de ses moyens et qui peut offrir des conditions de vie parfaites à sa fille. La petite fille agée de 5 ans est placé dans un foyer distant de plus de 500 kilomètre du foyer paternel , loin de sa toute famille.

Ma question est donc peut on faire une demande de transfert de foyer afin que l'enfant se rapproche de son père? (la mère etant demissionnaire et partie à l'étranger)
j'attend votre réponse merci de tout coeur